

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2022.



CONSEIL DE QUARTIER no 1 Secteur Lac Blouin – Centre-ville

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville,
tenue le 31 mars à 19 h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.*

PRÉSENCES

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

Carl Lacharité, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 2 citoyens

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 04. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyennes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 31 mai 2022

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé de M. Guylain Lacaille, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022

Le président fait une lecture rapide du compte rendu tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Marc Trépanier de l'adopter, appuyé de M. Guylain Lacaille, en indiquant que M. Lacaille étant présent, ce qui n'était pas inscrit au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-02

Les suivis sont les suivants :

- a) **Piste cyclable** : Les motoneiges circulent sur la piste cyclable l'hiver. La ville est au courant du problème et envisage des actions à entreprendre pour les prochains hivers. Il n'y a rien d'officiel pour le moment, seulement des réflexions.

- b) **Bancs de neige rue Beauvais** : Les travaux publics s'étaient rendu sur les lieux et avaient coupé les bancs de neige suite à la demande de la dernière assemblée.
- c) **Civisme dans le quartier** : M. Turcotte indique avoir comme objectif la rédaction d'une rubrique dans la revue Le Contact pour sensibiliser les citoyens au civisme dans le quartier et dans la ville.
- d) **Nespresso** : Depuis le dernier conseil de quartier, il n'y a pas eu de rencontre du Comité consultatif en environnement pour discuter du sujet, ce sera fait d'ici la prochaine assemblée.
- e) **Passages piétonniers** : M. Turcotte indique que l'embellissement des passages piétonniers n'est pas prévu pour l'été 2022, mais ça devrait avoir lieu en 2023 si tout se passe bien. Le projet est enclenché et le mandat a déjà été remis à une entreprise.
- f) **Piste de voitures téléguidées** : Le Comité consultatif en urbanisme est en réflexion par rapport à l'utilisation de la rue Brazeau. Plus d'informations restent à venir lorsque le CCU prendra sa décision d'autoriser ou non le projet.

4. Suivi circulation dans le quartier

- a) **Aménagement de la 7^e Rue et Chemin du Lac** : M. Turcotte aborde les mesures qui seront prises pour réduire la vitesse de la circulation dans le quartier. Il indique que selon des études, ce qui fonctionne pour réduire la vitesse c'est principalement de réduire la largeur des rues puisque les conducteurs ont l'impression de rouler plus rapidement si la rue est plus petite. L'objectif de Benjamin Turcotte et de la Ville de Val-d'Or est d'opter pour un réaménagement de certaines rues où les gens conduisent trop rapidement.
- b) **Vitesse à 40km/h dans le domaine Quebeco** : M. Turcotte et la Ville de Val-d'Or ont fait la demande au Comité consultatif en circulation de réduire la vitesse à 40km/h dans tout le quartier, sauf pour ce qui est des artères principales. Ça a par ailleurs déjà été fait dans le secteur du Belvédère. La Ville de Val-d'Or attend donc actuellement une proposition du comité.
- c) **Bouchon sur Boulevard Jean-Jacques Cossette** : Une citoyenne est présente pour aborder une situation qu'elle vit tous les matins en se rendant au travail. Elle indique qu'il y a des gros bouchons sur le Boulevard Jean-Jacques Cossette et sur la 7^e Rue et ça lui prend environ 15-20 minutes pour finalement réussir à traverser le rond-point du secteur. Elle se demande pourquoi ça se produit et qu'est-ce qui peut être fait à ce sujet parce que parfois la situation devient même dangereuse pour se rendre au travail selon la citoyenne. M. Turcotte va tenter d'avoir des réponses à ce sujet pour lui revenir rapidement.

5. Suivi odeurs et tempête de brin de scie

M. Turcotte a contacté M. Éric St-Germain, directeur du service des permis et inspections, qui indique que la zone est régie comme une zone agricole donc le procédé des industries qui circulent sur les rues du quartier ne va pas à l'encontre du zonage du quartier. Donc la réponse de M. St-Germain est que tant qu'il n'y a pas d'exagération, la Ville de Val-d'Or n'interviendra pas sur les odeurs et les brins de scie dans les rues.

6. Suivi rue Jeu libre

- a) **Rue Baie d'Hudson** : M. Turcotte indique que l'entérinement de la rue Baie d'Hudson a eu lieu lors d'une assemblée du conseil municipal, cette rue est donc officiellement une rue Jeu libre.

- b) **Rue Guay** : Mme Janie Roussel-Blais, une citoyenne du quartier présente dans l'assistance, indique qu'elle aimerait proposer la rue Guay comme rue Jeu libre. M. Turcotte s'occupera de faire parvenir la demande au Comité consultatif en circulation et un retour sera fait au cours de la prochaine assemblée.

7. Renouvellement et clarifications sur les mandats des membres du conseil

M. Turcotte commence en indiquant qu'un poste est vacant au conseil de quartier. Ensuite il explique brièvement comment il voit les mandats de conseillers se renouveler pour les prochaines années, c'est-à-dire toujours au même moment dans l'année pour tous les membres, avec une durée de mandat d'un ou deux ans. M. Turcotte indique également qu'il aimerait apporter du nouveau et de la jeunesse au sein du conseil de quartier pour amener de nouvelles idées et des nouveaux projets. L'idée d'un poste pour une personne mineur a également été envisagée et cette personne serait présente aux conseils pour représenter la jeunesse, sans pour autant avoir un pouvoir de décision puisqu'il serait mineur.

Mme Josée Béliveau propose de donner le mandat à M. Benjamin Turcotte de régulariser l'ensemble des postes du conseil de quartier selon un principe de date fixe, renouvelable aux ans ou aux deux ans. Elle est appuyée par M. Guylain Lacaille

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-03

M. Guylain Lacaille propose que de façon intérimaire, jusqu'à la régularisation des mandats, la liste des membres actuels du conseil de quartier soit entérinée par le conseil municipal. Il est appuyé par Mme Josée Béliveau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-04

8. Proposition d'ajout d'un groupe de discussion informel

M. Turcotte propose à ses membres d'essayer de trouver un moyen tous ensemble de discuter de façon plus informelle entre les rencontres. M. Turcotte considère qu'entre les rencontres, beaucoup de temps s'épuise et les suivis pourraient de cette façon être faits beaucoup plus rapidement. Il lance l'idée d'un groupe de discussion sur l'application Messenger, par exemple. M. Lacaille laisse savoir qu'il est d'accord avec l'idée et que tenter l'expérience serait intéressant et rien n'est définitif, si un membre décide de quitter le groupe de discussion, il pourra le faire sans problème.

Il est donc proposé par Mme Josée Béliveau, appuyée par M. Marc Trépanier, de demander à M. Guylain Lacaille de créer un groupe de discussion sur l'application Messenger et d'y intégrer les membres du conseil de quartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-05

9. Discussion pour l'attribution du montant de participation du conseil de quartier

M. Turcotte aimerait avoir l'opinion des conseillers et des citoyens présents quant à l'utilisation du budget annuel du conseil de quartier. L'idée principale qui ressort de cette discussion est

que pour cette année, le conseil de quartier aimerait faire un appel de projet au sein des habitants du quartier ou bien pour des organismes qui organiseront un projet dans le quartier. L'objectif derrière cela est bien entendu de faire appel aux citoyens et à leur implication mais aussi de faire connaître le conseil de quartier et attirer/intéresser les gens à y participer davantage. Les citoyennes présentes se demandent comment les gens seront-ils mis au courant qu'un appel de projet aura lieu. M. Turcotte répond que l'information circulera sur les plateformes web de la Ville de Val-d'Or grâce au département des communications, mais aussi dans la revue Le Contact.

10. Varia

- a) **Construction d'un bloc à logements** : Le terrain d'un ancien garage sur la 7^e Rue servira à la création d'un bloc à logement dans le quartier, le nombre de logements reste à déterminer. M. Turcotte va s'informer sur le sujet pour savoir exactement ce qui sera construit et reviendra au conseil de quartier pour les en informer. Mme Bélanger s'est informé si le projet avait amené une demande de modification de zonage, ce à quoi M. Turcotte répond que non, ça n'a pas été nécessaire.
- b) **Efficacité de M. Benjamin Turcotte** : Mme Josée Béliveau tient à remercier M. Benjamin Turcotte pour son efficacité depuis son entrée en poste comme conseiller municipal et président de l'assemblée de quartier. Son excellent travail est reconnu par tous ses conseillers.

11. Questions et interventions du public

- a) **Circulation sur Jean-Jacques Cossette** : Comme abordé au point 4 c, la citoyenne présente aimerait simplement avoir des informations sur les causes du problème de bouchons sur le Boulevard Jean-Jacques Cossette. Elle aimerait aussi savoir si quelque chose est envisagé dans le futur pour régler la problématique.
- b) **Crainte concernant la vitesse dans le quartier** : Mme Janie Roussel-Blais était présente à la rencontre par intérêt mais elle prend le temps de mentionner sa crainte par rapport à la vitesse dans le quartier, elle qui est maman de jeunes enfants. Comme le point 4 abordait directement ce problème, elle est très satisfaite du travail des conseillers et les remercie pour leur temps et leur attention.
- c) **Odeurs** : Une citoyenne présente aborde les mauvaises odeurs dégagées dans le quartier près de la ferme Les œufs d'or. Elle indique être personnellement sensibilisée au problème mais pour n'importe quel habitant du quartier, ça peut créer des mécontentements. Elle propose donc une meilleure communication de tous par rapport aux odeurs et ce qui les amène, elle demande donc de l'assistance de la Ville de Val-d'Or.
- d) **Parc Blouin** : Une citoyenne demande quel est le plan pour renouveler le Parc Blouin et la patinoire désuète. Elle aimerait aussi savoir qui contacter pour proposer des idées pour dynamiser le parc. M. Turcotte lui répond qu'un plan est déjà entamé pour rénover tous les parcs de la Ville de Val-d'Or mais que le parc Blouin n'est probablement pas le plus prioritaire pour le moment. Il va quand même faire des démarches de son côté pour voir si quelque chose est envisagé ou non par la Ville.
- e) **Terrain de Volleyball** : Une citoyenne aimerait savoir s'il serait possible d'installer un terrain de volleyball dans le quartier. M. Turcotte va voir les possibilités de son côté et revenir sur le sujet lors de la prochaine rencontre du quartier.
- f) **Absence de stationnement au Parc Edgard-Davignon** : Il n'y a pas de stationnement à l'entrée de ce parc, ce qui fait en sorte que ça devient dangereux puisque les utilisateurs se

stationnent directement dans la rue, dans une courbe. La citoyenne aimerait donc que la Ville de Val-d'Or voit les possibilités d'ajouter un stationnement à cet endroit ou d'interdire le stationnement des véhicules dans la courbe.

12. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé de M. Marc Trépanier, de lever la rencontre à 21 h 34.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-06

Frédéric Bisson
Secrétaire d'assemblée